

# RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION

## INFRASTRUCTURES ET GESTION URBAINE

---

### **Objet : GESTION 2016**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La sous-commission, composée de MM. Giancarlo DE BELLIS président, et Jacques DUBOCHET (rapporteur) s'est réunie à quatre reprises. Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes rencontrées pour leur flexibilité et leur accueil, ainsi que pour les réponses complètes et intéressantes apportées aux questions posées.

Le 3 mars 2017, MM. Jean-Jacques AUBERT, Municipal en charge du dicastère *Infrastructures et Gestion urbaine*, Alain JACCARD, Chef de service de ce même dicastère, et le responsable de la voirie ont répondu aux premières questions et nous ont fait visiter les locaux de Riond-Bosson 9 ainsi que le site de la déchetterie intercommunale.

Le 10 mars 2017, MM. AUBERT, JACCARD, le responsable des Services techniques et le responsable des Services industriels ont présenté leurs travaux et répondu aux questions traitant de leurs services. Une visite des locaux des Services généraux a également été organisée pour la sous-commission.

Le 17 mars 2017, MM. AUBERT et JACCARD, accompagnés du garde-ports ont emmené la sous-commission visiter les rives du Léman à bord d'un bateau de service. La visite a commencé au Vieux-Port (Port du Château), a continué jusqu'au Port du Bief et terminé à la capitainerie du Port du Petit-Bois. Après quoi, le responsable des Espaces publics a rejoint les intervenants et les a emmenés visiter le cimetière et l'Etablissement horticole.



Le garde-ports à la barre, MM. JACCARD, à gauche, et AUBERT, à droite, mènent en bateau la sous-commission composée de MM DE BELLIS, au centre, et DUBOCHET (photographe).

Le 23 mars 2017, suite à une introduction historique de M. AUBERT et un exposé technique de M. JACCARD, dans les locaux de Riond-Bosson 9, une visite de l'adduction d'eau du Morand a été organisée. Dix personnes ont ainsi pu comprendre d'où venait la source de l'or bleu qui coule à Morges et découvrir le cheminement sinueux qui précède sa sortie dans nos robinets. La sous-commission ainsi que quelques conseillers communaux et leurs invités ont pu visiter les puits et réservoirs principaux et nous tenons à remercier tout particulièrement le fontainier, pour ses explications, son engagement et sa passion du métier.

## **1. INTRODUCTION**

La sous-commission est très satisfaite du travail qu'elle a pu réaliser pour accomplir sa mission. Globalement, elle retire l'impression que le dicastère *Infrastructures et Gestion urbaine* (INF ci-après) fonctionne bien et de manière transparente. Avec un effectif de presque 75 personnes, auquel s'ajoutent 9 apprentis et 2 requérants d'asile, il se distingue comme étant le plus grand des dicastères de la commune. On peut dire qu'INF est un service d'ingénierie bien rodé, correctement dirigé par

un panel de spécialistes compétents parfaitement au fait de leurs tâches et responsabilités qu'ils accomplissent avec engagement.

L'ambiance de travail dans un dicastère est un déterminant essentiel de la qualité du service qu'il peut fournir. L'évaluation de cet aspect n'est pas directement du ressort de la CoGes, pourtant nous nous plaisons à remarquer combien, tout au long de nos différentes visites, nous avons pu percevoir le sérieux et l'harmonie qui semblent imprégner son fonctionnement. Dans ce sens, la stabilité du personnel est un facteur et un signe significatifs.

## **2. PERSONNEL**

Deux requérants d'asile ont été employés et créent la satisfaction de tous. Nous avons pu constater que, du moins pour l'une des personnes, l'engagement s'étend sur une période relativement longue, ce qui crée un avantage concret pour le service et la personne.

## **3. SERVICES GÉNÉRAUX**

### **Certification ISO**

INF a obtenu sa certification ISO et veille à son application dans les services. La sous-commission comprend que cette démarche est exigeante pour les cadres comme pour les employés, mais qu'elle est particulièrement importante dans ce dicastère.

### **Stations de vélos en libre-service**

Actuellement, le système Publibike fonctionne, mais en-deçà des résultats escomptés. Un changement important est en préparation. L'entreprise CarPostal Suisse SA a racheté Publibike et une convention a été signée avec la Ville de Morges. Elle permettra un remplacement des stations et les bornes seront « intelligentes ». Le coût pour la commune restera inchangé, soit CHF 25'000, et pour ce prix il y aura 6 stations au lieu des 5 actuellement en service. Septante % des vélos seront électriques, ce qui devrait, en grande partie, résoudre le problème du trafic préférentiel à la descente.

Le nouveau système sera opérationnel à l'été 2017 et une inauguration festive devrait avoir lieu en septembre.

### **Régie des ports**

Au Port du Bief, les travaux se passent comme prévu. Le dragage du port a été fait selon le programme et les bateaux sont de retour au printemps de cette année. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Commune de Morges assure la gestion des amarrages et places de port. La dernière étape des travaux, soit la renaturation du Bief (travaux sur la commune de Préverenges), débutera en novembre 2017.

Le projet de nouvelle capitainerie du Port du Petit-Bois est toujours à l'étude auprès du dicastère *Urbanisme, Constructions et Mobilité* qui a repris le dossier suite à la réorganisation des dicastères de la législature 2016 - 2021.

#### **4. SERVICES TECHNIQUES**

Au sein des Services techniques, la tâche est considérable, ce n'est donc pas pour rien qu'INF est le plus conséquent des dicastères. La tâche qui nécessite le plus de travail est l'entretien des routes et l'évacuation des eaux. Viennent ensuite les Services industriels avec la distribution d'eau, d'électricité et de gaz ainsi que le réseau informatique. La troisième grande tâche est la participation aux projets de construction d'aménagement. En effet, les grands travaux ont commencé et il y aura bien entendu beaucoup à faire. Certains des projets, comme ce fut le cas pour l'aménagement Rosemont – Loulou Schmidt l'an passé, ont été préparés entièrement par les services de la ville.

Un effort important et durable est consacré au système d'information du territoire (SIT). Cette base de données informatique permet d'avoir des plans concrets (précis aux 10 centimètres) des conduites souterraines et des aménagements en surface de tout le territoire morgien. Une bonne gestion du SIT, en collaboration avec le dicastère *Sécurité, informatique et manifestations* en charge du système, permet de faire en sorte que quiconque creuse un trou dans le domaine public sache ce qu'il va trouver en dessous. Cette information est disponible à tous ceux qui en ont besoin, y compris lorsqu'il s'agit de travaux à des fins privées. Bravo! Tout ceci est primordial et nécessaire à la bonne coordination des travaux et c'est un cadeau important aux générations futures.

##### **Réseau routier**

Comme tout le monde le sait, la situation du trafic à Morges est compliquée et problématique, INF est donc de ce fait particulièrement sollicité.

##### *État des routes*

L'entretien des chaussées se fait dans le cadre du plan pluriannuel selon des directives qui n'ont pas fondamentalement changé ces dernières années. Il n'y a pas de baisse de prestation, l'état global est donc conservé. Les cyclistes font toutefois remarquer que le bord droit des chaussées est essentiel pour eux et qu'une attention particulière devrait y être portée. Plusieurs points problématiques sont signalés.

**INF 2016 vœu 1.** Que la Municipalité porte une attention particulière à l'entretien du bord des chaussées partagées par les cyclistes et les véhicules automobiles afin d'assurer la sécurité des cyclistes et de favoriser la mobilité douce.

##### *Les panneaux lumineux de signalisation routière*

Dans le cadre des grands travaux de Morges Gare-Sud et de la requalification de l'Avenue de Marcelin, la Ville de Morges a investi dans trois panneaux lumineux dont le but est d'informer les usagers des routes des difficultés du trafic.

Ces trois panneaux, achetés l'an passé pour une somme de CHF 44'000, ne paraissent pas adéquats pour l'information des usagers motorisés car sont peu clairs et peu compréhensibles.

**INF 2016 vœu 2.** Que la Municipalité retire les panneaux de signalisation de travaux actuellement placés sur des routes à grande circulation et reprenne la réflexion quant à leur nécessité.

#### *Morgette*

Les travaux prévus au chemin de la Morgette ont été retardés en raison de demandes administratives nouvelles et d'accords antérieurs caducs. La situation est en voie de résolution. Le chantier est prévu pour cette année

#### *Mobilité douce entre le carrefour de Marcelin et Echichens*

Ce parcours est dangereux pour les usagers à pied et à vélo. Ce problème sera corrigé dans le cadre de la requalification de la route cantonale 75. La 4<sup>e</sup> étape qui traitera ce secteur est en préparation; elle prévoit, dans le sens de la montée, un trottoir mixte en site propre.

#### *Cheminement piétonnier du quartier en Bonjean*

Suite au rejet de recours aux niveaux cantonal et fédéral, la réalisation est maintenant en attente du canton pour le permis de construire. Le dossier avance et la commune, attentive, fera en sorte qu'il aboutisse prochainement.

#### *Marquage des cheminements piétonniers, parcours Gare – Beausobre*

La sous-commission s'est penchée sur cette question, mais cette dernière sera traitée par la sous-commission *Urbanisme, Constructions et Mobilité*.

### **Autres infrastructures**

#### *Les coupes de bois de la Morges*

Des coupes de bois ont été nécessaires sur la rive droite de la Morges à l'aval de la patinoire des Eaux-Minérales.

M. JACCARD, Chef de service du dicastère, apporte les précisions suivantes aux questions posées ci-dessous :

- *27 arbres ont été coupés et le bois a été évacué à l'aide d'un hélicoptère, ce qui a permis de préserver la pelouse aux abords des bâtiments.*

a) *Quel a été le coût de cette évacuation par hélicoptère ?*

*Le cout de l'opération par hélicoptère s'élève à CHF 34'106.40 TTC. L'offre d'une autre entreprise par méthode traditionnelle comprenant la réfection des surfaces vertes était de CHF 34'785.40. À cela, il aurait certainement fallu ajouter des coûts de réparation des chemins et bordurettes des propriétés traversées, coûts que nous n'avons pas jugé utile d'estimer. À titre d'information, l'hélitreuilage des arbres en position verticale a été réalisé en*

*une demi-journée. Une intervention traditionnelle avec treuillage dans les talus et réparation des surfaces aurait duré au moins une semaine.*

- b) Quel aurait été le coût de la remise en état des pelouses aux abords des bâtiments par les Parcs et promenades ?

*L'intervention des Parcs et promenades n'était pas prévue pour ces travaux, par conséquent le coût n'a pas été estimé.*

La région concernée est classée "forêt". Tous les coûts sont portés par la Confédération. Le remboursement a été effectué.

#### *Rives du lac ; reprise d'un vœu URB 2015*

Morges est cité du lac depuis 4000 ans. Pourtant les Morgiens sont mal lotis pour ce qui est de l'accès libre au lac. Voyez Montreux, Vevey, et d'autres, toutes ces communes ont leurs installations – généralement simples – pour permettre aux promeneurs de faire une petite trempette ou de se réchauffer, les pieds dans l'eau.

L'affaire n'est pas simple. Elle implique des questions de sécurité et de responsabilité. On ne peut pas traiter de la même façon les régions où la plage est en pente douce et celles où l'eau devient rapidement profonde. La question a été évoquée maintes fois au Conseil Communal, toujours rejetée pour diverses raisons que nous jugeons peu concluantes. Toutefois, lors de la séance du Conseil du 03 mai 2017, une motion des Verts a été développée, avec pour sujet « Pour plus d'accessibilité au lac et aux berges pour tous, flore, faune et humains ». La sous-commission attend donc de la Municipalité qu'elle donne suite à cette motion et qu'elle réponde ainsi au vœu de la CoGes susmentionné et détaillé ci-après. Avant le dépôt de la motion par le groupe des Verts, la sous-commission avait été informée que la question est actuellement à l'étude dans le cadre du projet de réaménagement des rives du lac et qu'un délai ne peut pas être donné.

Le vœu N°17 URB 2015 accepté par la Municipalité exprimait cette demande. Nous comptons que la Municipalité s'active à y répondre dans les meilleurs délais.

#### *Jardin partagé sur le terrain de l'ancienne Bergerie*

La sous-commission s'est penchée sur cette question, mais cette dernière sera traitée par la sous-commission *Sport, bâtiments et environnement*.

#### *Pollution du Boiron*

La Commune possède un vaste terrain situé sur la rive gauche de l'embouchure du Boiron (commune de Tolochenaz). Cette portion de terrain a été utilisée comme gravière jusque vers 1960 puis comme dépôt de déchets par des tiers sans autorisation. Une situation de pollution y a été détectée en 2013 et, en 2014, les Municipalités de Morges et Tolochenaz ont publié un communiqué de presse à ce propos. La Commune de Morges a commandité une étude approfondie qui a été effectuée par une firme spécialisée. Les conclusions ont été transmises à mi-2016 à l'Office cantonal pour l'environnement dont on attend la prise de position.

Notons toutefois qu'aucune trace de cette pollution n'a été observée ni dans le Boiron ni dans le Lac.

INF 2016 vœu 3. Que la Municipalité informe le Conseil Communal aussitôt que la situation au sujet de la pollution sur le site du Boiron sera clarifiée entre le canton et les 2 communes concernées.

## **5. SERVICES INDUSTRIELS**

### **Énergie**

#### *Stratégie énergétique*

Suite au vœu n°9 INF 2015, la Municipalité a répondu: *La Ville de Morges, Cité de l'énergie, a élaboré une stratégie énergétique 2011-2016 qu'elle révisera en fonction du programme Énergie 2050 de la Confédération. La Municipalité accepte ce vœu.*

Nous ne saurons assez dire l'importance que nous attachons à l'engagement de la Ville pour réduire la consommation d'énergie et favoriser un développement durable. Nous constatons avec plaisir que la Municipalité en fait une de ses priorités et combien INF s'y engage.

Nous apprécions en particulier le projet d'incorporer l'aquathermie dans plusieurs projets de construction en voie de réalisation. Ce projet débouche naturellement sur un plan plus large: celui d'un réseau de chauffage à distance qui, à terme, pourrait s'étendre dans l'ensemble de la ville. Nous voyons dans ce développement une réelle possibilité de réduire considérablement la dépendance à huile de chauffage qui est la première source de production de CO<sup>2</sup> à Morges. Ce réseau permettrait de combiner les nouvelles formes de production d'énergie durable (pompes à chaleur, aqua thermie, électricité solaire, biogaz si besoin est, etc.) avec une distribution décentralisée efficace et bon marché, une fois le réseau en fonction.

La sous-commission encourage la Municipalité à poursuivre ses études et ses réalisations en vue d'établir un réseau global de production et distribution de chaleur.

#### *Biogaz*

La ville distribue et vend elle-même le biogaz consommé dans la Commune et elle en tire un profit significatif. Se peut-il que cet intérêt financier biaise négativement les efforts de la ville en vue de diminuer sa production de CO<sup>2</sup>? Nous avons débattu de cette question et avons été convaincus que la Municipalité y est sensible et qu'elle sait faire la part des choses. D'ailleurs, pour le moment, une habitation de plus branchée sur le biogaz est, le plus souvent, une de moins dépendante des huiles minérales, ce qui est favorable au bilan C. Il est plus important de viser une solution globale et durable comme celle mentionnée au paragraphe précédent.

#### *Relevés annuels*

Le vœu n°9 INF 2015 demandait "Que des chiffres détaillés de consommation d'énergies à Morges, avec un maximum d'années de recul, apparaissent sous

forme de tableaux ou de graphiques dans les futurs rapports de gestion de IEEP ou de ATD2."

Ces données n'apparaissent pas dans le présent rapport. L'explication en est que la plus grande part des données significatives n'est pas du ressort de la Municipalité. Le gros de l'énergie consommée à Morges provient des huiles minérales fournies par le secteur privé. L'électricité est fournie par la Romande énergie. Seul le gaz est distribué par la Commune; les quantités livrées ainsi que les coûts relatifs au développement et à l'entretien du réseau sont communiqués dans le Rapport de gestion.

Au vu de l'importance de ces données dans le cadre de l'effort que la ville fait pour diminuer la consommation d'énergie, en particulier celui qui vise à soutenir la motivation des habitants, il nous paraît nécessaire que l'essentiel de ces données soit quand même clairement disponibles pour la Municipalité, le Conseil communal ainsi que pour l'ensemble de la population. La sous-commission rappelle donc le vœu de 2015 susmentionné qu'elle formule actuellement sous la forme d'un souhait : que la Municipalité établisse annuellement et distribue largement un tableau de la consommation d'énergie à Morges de manière à ce que chacun puisse suivre les progrès réalisés en vue d'atteindre -ou dépasser- les buts du programme fédéral Energie 2050. Pour ce faire, il sera fait appel à la collaboration des fournisseurs publics et privés.

### **L'eau et ses pertes**

La sous-commission se pose la question de l'augmentation des pertes d'eau. En effet, il est relevé que les pertes lors de la distribution d'eau étaient de 8.88% en 2016 alors qu'elles étaient de 3.25% en 2015. Comment expliquer cette différence?

La consommation d'eau est mesurée d'une part par la quantité d'eau soutirée à la nappe du Morand, de l'autre par l'ensemble des relevés des compteurs individuels. D'autres facteurs interviennent et ils ne sont pas tous précisément déterminés; prenons par exemple les pertes des canalisations, l'eau des fontaines et des chantiers, etc. Il reste vrai que la différence entre 2015 et 2016 est un peu surprenante. La direction Infrastructures et gestion urbaine y veillera de plus près en 2017.



## 6. VOIRIE

### *Recyclage*

Depuis son introduction en 2013, la taxe au sac dont l'efficacité a immédiatement été considérable voit ses effets se stabiliser. La petite diminution de la part des déchets triés que l'on observe depuis (2%) n'est guère inquiétante. Elle appelle toutefois à la vigilance. Il nous paraît important que le dicastère s'engage à redoubler d'efforts pour augmenter encore l'honorable taux de recyclage qui est actuellement de 68%.

**INF 2016 vœu 4.** Que la Municipalité, constatant la lente croissance du taux de recyclage des déchets urbains, prenne des mesures pour inverser la tendance et dépasser le taux de 70% d'ici 2020.

### *Plastiques*

La question des déchets plastiques est souvent évoquée. Certains aimeraient un meilleur recyclage, comme certaines communes vaudoises qui pratiquent un tri plus poussé. Toutefois, mis à part le PET pour lequel une filière est imposée au niveau national, la méthode morgienne qui consiste à brûler le plastique dans l'usine TRIDEL n'est pas mauvaise. En effet, un kilogramme de plastique apporte à peu près autant d'énergie que le litre de mazout économisé ainsi par le fait que la chaleur TRIDEL sert au réseau local de chauffage.

### *Déchetterie*

D'expérience personnelle, la sous-commission apprécie le bon fonctionnement de la déchetterie. Les efforts qui ont été faits par le dicastère pour former le personnel aux relations publiques, nécessaires à la bonne marche du site, donnent visiblement de bons résultats - en complément bien sûr à l'amabilité naturelle des employés.

La crainte a été exprimée que des personnes étrangères aux communes participantes puissent profiter illégalement de la déchetterie. Lors de la visite des lieux, la sous-commission, consciente du problème, a abordé une personne dont le véhicule portait des plaques étrangères. Faisant soudain face aux membres de la sous-commission renforcés par le responsable des lieux, le chef du service et le Municipal INF, l'homme montrait des signes de nervosité. Il montra par contre par la suite son permis de conduire et son adresse à Vufflens-le-Château (commune participante.)

Malgré les efforts du personnel, le responsable a malheureusement confirmé que quelques abus avaient été remarqués, mais les 15 personnes sanctionnées l'on surtout été pour du "littering" en ville.

A ce propos, "littering" et propreté de la ville, le responsable estime que la situation est stable, mais que sa maîtrise est une lutte coûteuse et quotidienne pour les employés de la voirie. Il est constaté que les plus mauvaises attitudes citoyennes ne sont pas liées aux abus spectaculaires, peu fréquents, de quelques festivités particulières, mais au laisser-aller habituel de beaucoup.

## **7. PARCS ET PROMENADES**

*Espaces publics*

### **Vœu N° 10 INF 2015**

Le vœu était le suivant : Que les Espaces publics créent des partenariats avec des acteurs de conservation et de protection des espèces florales tels que Prosopis Rara, Kokopelli, Sativa ou Zollinger par exemple, afin également de contribuer à la sauvegarde du patrimoine floral et paysager de nos belles régions.

Il avait été accepté par la Municipalité.

La sous-commission a pu constater que sa mise en application ne tardera pas.

### **Vœu N° 11 INF 2015.**

Le vœu était le suivant: Que la Municipalité établisse un plan d'action et d'information à l'intention des habitants de la commune pour promouvoir activement le jardinage et la culture sans recours aux pesticides, et en particulier le renoncement au glyphosate et aux herbicides de synthèse (par exemple par des publications régulières d'astuces dans le journal "Reflets", par des collectes des pesticides en stock chez les particuliers pour assurer une élimination correcte, par d'autres idées créatives, etc.).

Il avait été accepté par la Municipalité.

La sous-commission a pu constater que les efforts pour sa mise en application se poursuivent sans faiblir.

## **8. CONCLUSION**

La commission est impressionnée par l'ampleur, la qualité et le sérieux du travail de ce dicastère. Par ses efforts, les citoyens de Morges peuvent profiter d'un agréable domaine public en bon état dans une ville coquette. Nous recevons, sans avoir à nous en soucier, les bases de notre vie matérielle confortable, des moyens de chauffage et d'éclairage, la meilleure eau dont on puisse rêver, et une atmosphère saine due à des déchets proprement éliminés. C'est magnifique! Merci à l'INF du passé, du présent et de l'avenir de nous assurer ces bases de la qualité de vie. Bientôt nous recevrons notre bordereau d'impôts. Pour cette partie de la facture au moins, nous nous réjouissons d'en porter notre part.

Bien sûr on peut toujours faire mieux. Nous souhaitons par exemple que la ville soit encore plus propre et que nos concitoyens s'améliorent encore dans ce domaine. Des exemples ont été développés dans le présent rapport.

Nous réalisons par-dessus tout que notre ville, comme toutes les villes de Suisse – et du monde -, se trouve devant un défi gargantuesque : diminuer massivement la consommation des énergies non renouvelables. La Confédération nous en fixe

le cadre, cadre qui sera prochainement précisé. Le plus grand vœu que nous aimerions exprimer ici est que, dans cet effort, Morges soit exemplaire.

### **Récapitulation des vœux :**

**INF 2016 vœu 1.** Que la Municipalité porte une attention particulière à l'entretien du bord des chaussées partagées par les cyclistes et les véhicules automobiles afin d'assurer la sécurité des cyclistes et de favoriser la mobilité douce.

**INF 2016 vœu 2.** Que la Municipalité retire les panneaux de signalisation de travaux actuellement placés sur des routes à grande circulation et reprenne la réflexion quant à leur nécessité.

**INF 2016 vœu 3.** Que la Municipalité informe le Conseil Communal aussitôt que la situation au sujet de la pollution sur le site du Boiron sera clarifiée entre le canton et les 2 communes concernées.

**INF 2016 vœu 4.** Que la Municipalité, constatant la lente croissance du taux de recyclage des déchets urbains, prenne des mesures pour inverser la tendance et dépasser le taux de 70% d'ici 2020.

Pour la Commission de gestion

La Présidente

Patricia CORREIA DA ROCHA

Pour la sous-commission

Le Président

Giancarlo DE BELLIS